



manipulation psychologique

Par **mimi974**, le **10/02/2009** à **13:08**

la police a t-elle le droit de suivre 1mineur constamment ou 1majeur et de le manipuler psychologiquement. Ont ils le droit de choisir ses frequentations amicales ainsi que ses fréquentations amoureuses qui le mettront forcément ds d situations non légales pr fournir son casier judiciaire? Ont ils le droit d'envoyé mon extrait de naissance au maroc pr 1 mariage à mon insu? De m'envoyé des lettres a la place de ma banquiere pr me mettre la pression et m'incité à trouver de l'argent rapidement?j'ai une carte d'identité ki ma été délivré en 2000 hors d'apres la police cette carte est non valable et ni la mairie ni la prefecture ni la police ne ve rien fair pr rétablir situation et a chaque fois que j'utilise cette carte je suis ds l'illégalité malgré moi. La police me dit que mes diplome ne sont pas valables a cause de ma cni comment faire pr récupérer mes diplomes que j'ai eu. El me dit aussi ke ma date de naissance est fausse, ma famille m'aurai menti sur tout date de naissance, parents, age...Est il possible DE RENDRE MES DIPLOMES VAALIDES? en gros la police me trak depuis mes 14ans jen ai 28 alors que jy sui pr rien si ma cni n'est pas valide surtout qu'ils sont incapables de me dire en quoi elle est pas valable.